



ÉCOLE SECONDAIRE D'AMOS



PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle des parents
de l'école secondaire d'Amos
le mercredi 25 septembre 2019
au Magoshan du pavillon La Forêt
à 19 heures

Sont présents les douze parents suivants :

Marie-Claude Auger
Mélanie Boilard
Joseph Eid
Annick Gravel
Caroline Jolicoeur
Chantal Labranche

Céline Lachance
Janis Lafrance
Maryève Lamerise
Christian Leclerc
Manon Morissette
Réjean Paquette

1. Ouverture de l'assemblée

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

AG1-1920 IL EST PROPOSÉ par M. Christian Leclerc QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 septembre 2018

AG2-1920 IL EST PROPOSÉ par Mme Annick Gravel, QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 septembre 2018 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Information et échanges

M. Albert parle de l'organisation scolaire 2019-2020. Au total, 1236 élèves fréquentent l'école secondaire d'Amos, soit 551 au pavillon La Calypso et 685 au pavillon La Forêt. Il présente, par la suite, les différents services complémentaires qui sont offerts aux élèves des deux pavillons. Il explique la démarche et les délais en lien avec le projet éducatif. M. Albert parle également des règles d'obtention du diplôme d'études secondaires et il

informe les parents que l'horaire de récupération sera bientôt disponible sur le site Internet de l'école. Il explique le système d'absences des élèves et parle de certaines règles de conduite et de sécurité, entre autres, l'utilisation correcte du cellulaire. Enfin, il souligne la croissance considérable du vapotage et précise que la Loi sur le tabac s'appliquera de façon rigoureuse en partenariat avec la Sûreté du Québec.

5. Élection au conseil d'établissement

5.1 Information

M. Albert informe l'assemblée que le conseil d'établissement est composé de vingt personnes dont huit parents, six membres du personnel enseignant, un membre du personnel de soutien, un membre des professionnels, deux élèves et deux représentants de la communauté. Cette année, trois sièges sont disponibles pour les parents.

5.2 Présidence et secrétariat d'élection

AG3-1920 IL EST PROPOSÉ par Mme Caroline Jolicoeur QUE M. Alain Albert soit président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG4-1920 IL EST PROPOSÉ par M. Christian Leclerc QUE M. Mathieu Chevrier soit secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. Élection des parents

AG5-1920 IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Paquette QUE les personnes suivantes fassent partie du conseil d'établissement : Mme Caroline Jolicoeur, Mme Janis Lafrance et M. Christian Leclerc. Mesdames Roula Awad et Manon Morissette y siégeront en tant que membres de la communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. Élection au comité de parents

AG6-1920 M. Albert informe les parents de l'intérêt de M. Stéphane Saulter à les représenter au comité de parents.

IL EST PROPOSÉ par M. Joseph Eid QUE M. Stéphane Saulter soit nommé délégué au comité de parents pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG7-1920 IL EST PROPOSÉ par M. Joseph Eid QUE le substitut au comité de parents soit nommé lors de la première réunion du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Organisme de participation des parents

AG8-1920 IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Paquette QU'il n'y ait pas d'organisme de participation des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 CC-EHDAA

M. Albert invite les parents intéressés à faire partie de ce comité à se manifester auprès de M. Yannick Roy à la Commission scolaire Harricana.

6. Autres sujets

M. Albert fait la promotion des belles passions proposées au pavillon La Calypso.

7. Levée de l'assemblée

AG9-1920 IL EST PROPOSÉ par Mme Annick Gravel QUE cette assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Alain Albert,
Président d'élection

Mathieu Chevrier,
Secrétaire d'élection